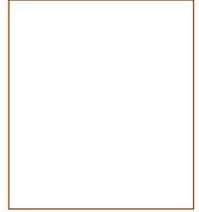




Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin

Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin

Numéro 140 - Printemps 2017

PPNa Contact
Périodique trimestriel

Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

*Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie*

Sommaire

Éditorial

Alea jacta est3

Vie de l'Association

Assemblée statutaire du 24 février 2017.....4

Environnement général

Tihange 1 ou la bouteille à encre10

Et Tihange 2 ?...

Syndrome de l'autruche ?11

Notre histoire locale

Rappel chronologique de

la Grande Guerre (2)13

Environnement général

Non à la privatisation des forêts.....14

Environnement général

Et toujours le Ceta !16

Vie de l'Association

Balade de printemps.....17

Notre balade de l'hiver 2016-201717

Opération "grand nettoyage du printemps" 18

En bref.....20

Alea jacta est¹

Elle est détruite ! Ce jeudi 17 février à 8 h 30 a débuté la démolition du bâtiment qui a abrité une partie des services communaux pendant plusieurs années. En fait, la maison communale fut bâtie en 1956 ; elle allait donc fêter ses soixante ans d'existence et de fidèles services.

Hélas, depuis les fusions de communes en 1977, et surtout depuis les années quatre-vingt, le caractère rural des villages composant la nouvelle commune n'a cessé de... s'estomper. L'urbanisation intensive faisant passer le nombre d'habitants de 3 054 en 1976 à bientôt 5 735 en 2014.

Les locaux de la maison communale devenant de plus en plus exigus pour le personnel, certains services furent transférés dans la maison d'Ovide Musin, qui fut partiellement aménagée pour répondre aux besoins grandissants de l'administration communale.

La population nandrinoise continuant de croître, le besoin de centraliser, de rationaliser, comme on dit de nos jours, s'imposa dans l'esprit des responsables politiques de la majorité actuelle. Ainsi naquit l'idée du besoin d'une nouvelle maison communale, plus respectueuse des normes énergétiques, plus fonctionnelle et offrant un cadre de travail plus agréable au personnel devant y travailler à longueur d'année.

Le choix du lieu et du style de construction ont provoqué une vive polémique, surtout semble-t-il bien, au sein du monde politique nandrinois. La population s'est montrée peu intéressée par le projet. On ne peut que le regretter. Le PPNa, pourtant attentif aux questions patrimoniales, s'est quelque peu déchiré sur l'attitude à adopter au sujet de la nécessité et du style de la nouvelle maison communale. L'intérêt du personnel communal, premier concerné par les conditions

¹ Le dé est jeté = Le sort en est jeté.

de travail, a finalement emporté sa décision, sans enthousiasme, il est vrai.

Nous avons été présents au lancement des travaux de démolition. Quelques autres personnes observaient, en silence, l'action destructrice de la pelle mécanique. Parmi elles, hormis des représentants de la presse écrite, se trouvaient l'ancien bourgmestre, Joseph Nandrin et sa secrétaire, Madame Poncelet. Tous deux ne pouvaient s'empêcher de ressentir une certaine tristesse, une nostalgie bien compréhensible due à la disparition d'un lieu où ils avaient passé plusieurs années de leur vie politique et surtout professionnelle. "Quarante ans !" me souffla Madame Poncelet. Espérons que le nouveau bâtiment répondra aux souhaits et promesses de ses partisans et qu'il ne produira pas tout les effets négatifs dénoncés par ses adversaires. ■

Vie de l'Association

Assemblée statutaire du 24 février 2017

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour l'intérêt et le soutien moral qu'ils apportent au conseil d'administration. Il signale d'abord que ce dernier s'est réuni neuf fois au cours de l'année 2016 et entame le rapport moral de l'association. Il rappelle la composition du conseil d'administration, à savoir :

- Vice-président : Claude Delbrouck
- Secrétaire : Odette Lasters
- Trésorier : Laurent Hofinger
- Membre invité (fidèle) : André Jaminon
- Président : André Matriche

Les sujets qui ont été traités au cours de l'année écoulée sont les suivants :

1. **La statue érigée à la mémoire des victimes des deux guerres située place Botty.**

Sa restauration a été l'objet d'une véritable saga. Elle a exigé plusieurs rencontres avec le bourgmestre, le président et le

secrétaire de la FNAPG, du directeur des travaux et divers courriers et courriels adressés au président de la FNAPG provinciale et nationale, ainsi qu'à Mme de Selliers de Qualité-Village-Wallonie. Il a fallu vaincre un manque d'intérêt - initial - des autorités communales et des exigences très particulières de la section FNAPG locale ce qui nous a amenés à réaliser toute une série de photos de monuments pour essayer de convaincre les président et secrétaire de la section locale de la pertinence de la restauration à l'identique.

2. **La rédaction, la mise en page de la brochure sur le petit patrimoine religieux.**

Il s'agit de l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui a suscité de nombreux déplacements pour réaliser les photos, rédiger, corriger, compléter les textes et rencontrer à de nombreuses reprises le réalisateur final de la mise en page de la brochure, à savoir M. Hermia. Le président rappelle que Laurent et Isabelle sont les auteurs du premier bulletin "martyr" et qu'il en a fallu six autres avant d'obtenir la version finale. Cette brochure constitue une première parmi les réalisations du PPNa dont nous pouvons être fiers et très satisfaits. Elle a d'ailleurs connu un grand succès parmi les Nandrinois et nous a valu des éloges. Le président précise que le pouvoir communal a pris à sa charge le coût de l'impression sous forme d'un subside extraordinaire qu'il nous a accordé.

3. **Réalisation d'un répertoire général des articles parus dans le bulletin depuis 1979.**

Ce répertoire a été distribué à tous les membres et mis sur notre site internet par les soins de Laurent.

4. **Nettoyage des bords de routes, initié par la Région Wallonne.**

Nous avons participé à cette action dirigée à Nandrin par l'échevine Anne de Potter. Différents membres du PPNa y ont participé, dont Etienne Gérard, André Jaminon, Jacques Coyette, et le président.

5. **Réalisation d'une publicité "toutes-boîtes"** rappelant les objectifs du PPNa et présentant quelques actions de notre association distribuée par les soins de la Poste dans toute l'entité.

6. **Nettoyage annuel du métier à cercler** : un sac de déchets verts récolté !

7. **Différentes participations et déplacements** :
 - 7.1. **Participation** à la visite commentée du musée communal, organisée par Mme Blavier.
 - 7.2. **Visite au greffe de Huy** pour faire acter la démission d'Isabelle Guillaume (Claude et André M.).
 - 7.3. **Participation à la séance officielle organisée à Namur** pour le quarantième anniversaire de Qualité-Village-Wallonie (tout le C.A.).
 - 7.4. **Participation** aux réunions du Comité culturel. Claude y est notre représentant officiel.
 - 7.5. **Visite aux bureaux du tourisme à Pont-de-Bonne et à Huy** pour y déposer quelques exemplaires de notre brochure sur le petit patrimoine religieux de la commune.
 - 7.6. **Participation à l'action "Sauvetage des batraciens"**.
 - 7.7. **Participation au "Relais sacré" du 11 novembre**. Le président précise qu'il eut été inapproprié de ne pas être présent à cette cérémonie orchestrée comme chaque année par le président de la section locale des Prisonniers de Guerre, M. Evelette.

8. **Nouvelle maison communale**.

Ce sujet nous a particulièrement absorbés, provoquant de longues discussions. Nous avons publié dans notre bulletin les arguments présentés par les adversaires et les partisans afin d'alimenter la réflexion de nos membres. Les avis au sein du C.A. étaient partagés, mais nuancés.

9. **Organisation du barbecue annuel traditionnel (10 juillet)**.

Cette organisation permet une rencontre conviviale avec des membres qui nous soutiennent moralement. Le président profite de cette occasion pour remercier tous ceux (et en particulier les dames) sans qui le repas ne pourrait atteindre la qualité qui le caractérise depuis quelques années.

10. **Journées du patrimoine** :

Cette activité de deux journées entières nous a amenés à :

 - distribuer le programme général édité par la Région wallonne dans toute l'entité,

- réaliser un texte "touristique" sur les trois églises de Nandrin, imprimé au verso d'un plan destiné aux visiteurs.

Nous avons installé notre tonnelle sur la place Botty, tonnelle qu'il a fallu monter et démonter chaque jour afin d'y accueillir les visiteurs.

11. Curage de la fontaine Pirkenne.

Ce fut un travail harassant, pendant deux après-midi, accompli par Claude et André Jaminon. Cette action doit être finalisée. Il s'agit de laisser une grande marre où la faune sauvage pourra venir s'abreuver.

12. Organisation des balades trimestrielles :

Au printemps à Ham (Esneux) : guide : Joseph Noiset.

L'été à Marchin, vallée du Triffoy : guide : Régis Hubin.

En automne à Ocquier (Clavier) : guide : André Jaminon.

L'hiver à Saint-Fontaine, Ossogne, Tahier : guide : Régis Hubin.

La contribution du conseil d'administration s'est limitée à la publicité puisque ce sont des membres qui ont proposé l'itinéraire et nous ont guidés. Le président remercie chaleureusement ces derniers pour leur aimable - et efficace - contribution à la découverte de notre région condrusienne.

13. Le bulletin trimestriel.

Celui-ci monopolise beaucoup de temps et d'énergie. Cela implique la rédaction des articles, la mise en page, l'impression et la distribution. Le président tient à rappeler qu'il constitue un contact privilégié avec nos membres et qu'il vise à alimenter leurs réflexions sur divers sujets, en particulier communaux, et attirer leur attention sur certains problèmes relevant des objectifs du PPNa.

14. Le courrier.

15. Et bien sûr, la rédaction des Procès-verbaux des séances du conseil d'administration.

16. La tenue de la comptabilité par notre trésorier, Laurent Hofinger.

Le président lui donne la parole afin qu'il nous présente le

II. Rapport financier

Laurent nous informe que les comptes sont en positifs d'autant que le nombre de membres a augmenté et que certains nous gratifient volontairement d'une cotisation majorée. Le barbecue annuel nous apporte aussi quelques bénéfices. De toute façon, nous n'avons pas de grosses dépenses hormis le bulletin trimestriel et les frais de secrétariat. L'encaisse se monte à 3391,22 €.

RECETTES		DÉPENSES	
Report exercice 2015	3121,80	Bulletin	332,93
Cotisations	500,00	Secrétariat	25,59
Barbecue 10 juillet 2016	171,38	Frais réunions	45,50
Brochures chapelles	340,00	Frais banque	26,53
	<hr/>	Subs. Ligue Oiseaux	30,00
Total	4133,18	Site Internet	14,52
		Dépôt statuts	124,63
		Balisage promenades	114,71
		Journées Patrimoine 2016	25,00
		Divers	2,55
			<hr/>
		Total	741,96
		En caisse	3391,22
			<hr/>
		Total	4133,18

Le président évoque alors différents sujets susceptibles d'être réalisés ou au moins entamés au cours de cette année civile. Il veille à insister sur le fait que la réalisation de ces "projets possibles" dépend de nombreux facteurs, dont le principal est la disponibilité des membres du conseil d'administration.

Il y a d'abord à finaliser certaines réalisations.

III. Projets pour l'année en cours

- Le bulletin trimestriel → essentiel !
- L'organisation des balades saisonnières
- L'entretien du balisage des balades du PPNa

- Un bulletin spécial 'Le vicinal' à l'occasion des journées du patrimoine dédiées à ce sujet.
- Une carte des balades (en cours).
- Un inventaire du petit patrimoine public situé sur le territoire communal (pompes, fontaine...).
- chever l'entretien de la fontaine Pirkenne et s'occuper de la fontaine de Frérissart.
- Réagir aux événements communaux.
- Organisation éventuelle d'excursions en dehors du Condroz, telle que la visite du château de Reinhardstein à Ovifat (Waismes), de la grainerie à Marche ou du village de Bekerich au Grand-Duché de Luxembourg. (S'il y a des volontaires !)

IV. Renouveau du conseil d'administration et appel à candidature

Est sortante et rééligible, la secrétaire, Odette Lasters. Notre ami Etienne Gérard pose sa candidature. Il est élu par acclamation enthousiaste.

V. Présentation de deux courtes vidéos

Renouant avec une tradition abandonnée depuis deux ans, le président présente une courte vidéo sur la pollution hallucinante d'un fleuve en Asie dont toute la surface est recouverte de bouteilles en plastique. Puis, une deuxième vidéo montrant les résultats catastrophiques sur l'environnement et la vie des habitants d'un village hongrois proche d'une usine d'aluminium dont un bassin contenant des eaux toxiques boueuses rouges s'est rompu, colorant d'un rouge écarlate toute la région au grand désespoir de la population.

VI. Verre de l'amitié offert par le PPNa

La réunion officielle se termine vers 22 h 00 par le traditionnel verre de l'amitié.

VII. Divers

- * André Jaminon nous propose la visite du captage d'eau alimentaire du Néblon à Ouffet, suivie d'une balade géologique dans la vallée du ruisseau. Nous en reparlerons à la prochaine réunion du conseil d'administration.
- * Anne de Potter nous informe de la réunion du PCDN du 16 mars où sera établie une liste des projets initiés par des membres. Elle ajoute qu'elle souhaiterait une collaboration entre les cellules du PCDN et le PPNa.
 - Elle souhaiterait le repérage de croisement de chemins et de ruisseau pour y appliquer un panneau d'information sur le nom du ruisseau. De même, elle souhaiterait le repérage de points d'intérêt sur les itinéraires des balades du PPNa.
 - Elle évoque ensuite le projet Natagora d'aménagement d'un terrain situé rue des Martyres actuellement occupé par une sapinière. Il s'agirait d'y restaurer une pelouse calcaire.
- * Claude Delbrouck évoque une initiative intéressante prise par la commune de Villers-le-Bouillet, à savoir la mise à disposition des citoyens d'un conteneur pour la collecte des déchets verts.
- * André Jaminon s'étonne de l'intention du collège de créer une maison de quartier sur la place Baudoin à Villers. Il estime que l'annexe prévue est trop moderne pour cette place qui a un caractère bien marqué ; en effet, la plupart des maisons sont en pierre calcaire.

Environnement général

Tihange 1 ou la bouteille à encre

Pour la sixième fois depuis le 7 septembre 2016, Electrabel se voit contrainte de postposer le redémarrage du plus vieux réacteur de Tihange. Si le 7 septembre dernier, le réacteur avait été mis à l'arrêt volontairement par le producteur d'électricité, c'est depuis cette date que l'Agence de contrôle nucléaire (ACN) s'oppose au redémarrage parce que toutes les conditions de sécurité ne sont pas satisfaisantes. Traduisons par "rassurantes".

Mais pourquoi le réacteur est-il à l'arrêt ? Le 7 septembre, alors qu'un sous-traitant d'Electrabel injectait du béton dans le sol proche de la partie nucléaire du site pour réaliser les fondations

d'une nouvelle galerie, une dalle préexistante s'est soulevée, fissurée, endommageant un équipement de sécurité. Les pompes auxiliaires, qui doivent, à tout moment, être activées pour suppléer une pompe défaillante, normalement active pour refroidir le réacteur nucléaire. Une de ces pompes auxiliaires a été endommagée lors des travaux entrepris dans une partie non nucléaire du site. Elle a été réparée depuis le soulèvement inexplicable de la dalle.

L'Agence de contrôle nucléaire exige d'Electrabel des études complémentaires concernant la résistance du site à un séisme éventuel de même qu'au sujet de la stabilité des constructions. En tant que citoyen belge, et en particulier en tant qu'habitant d'une zone très proche de la centrale nucléaire, nous ne pouvons qu'exprimer notre satisfaction au sujet de la décision responsable de l'ACN. En effet, les multiples annonces de redémarrage du réacteur sont interpellantes, voire inquiétantes. Alors ? Est-ce bien à la fin du mois de mars ainsi que vient encore de l'annoncer Electrabel que sera redémarré le réacteur ?

On comprend l'impatience (?) du producteur d'électricité vu les enjeux financiers énormes, mais l'énergie nucléaire implique trop de dangers monstrueux que pour que l'on ne se montre pas pointilleux dans son usage. Pensons à ces milliers de Japonais qui ne rentreront jamais dans leur maison... Aux dernières nouvelles, il est peu probable que le réacteur redémarre, car l'ACN estime que "la stabilité de certaines structures de Tihange 1 situées sur une couche de remblai faiblement consolidée n'est pas démontrée de façon suffisante".

Source : différents articles du journal "Le Soir".

Et Tihange 2 ?... Syndrome de l'autruche ?

Décidément, les Nandrinois ont quelques raisons de se méfier des déclarations lénifiantes des porte-paroles d'Electrabel. Dans un bulletin précédent, nous avons déjà exprimé notre étonnement au sujet du désintérêt des populations condrusiennes et liégeoises, en particulier, face aux "incidents" répétés et problèmes les plus divers qui se posent dans les réacteurs nucléaires de la centrale de Tihange.

Ce ne semble pas être le cas des habitants de 130 communes allemandes et néerlandaises situées à l'est de Liège. Celles-ci sont en effet conscientes que la direction des vents dominants les gratifierait généreusement de retombées de particules radioactives en cas d'accident majeur dans un des réacteurs belges trop souvent évoqués dans les médias. Rappelons-nous que le nuage produit par l'explosion du réacteur de la centrale de Tchernobyl a "obscurci" le soleil au-dessus du nord de la France avant d'aller se dissoudre en Asie.

C'est pourquoi les 130 communes évoquées ci-dessus non seulement exigent l'arrêt du réacteur de Tihange 2 et introduisent, logiquement, une action en justice en Belgique pour obtenir satisfaction. Elles basent leur réaction sur une étude commandée par l'université de Vienne. Certes, leurs conclusions restent prudentes, mais elles soulignent que la sécurité sur le site ne serait pas optimale en cas d'incident. Il faut rappeler aussi que les microfissures se multiplient dans le dessus (couvercle ?) de la coque interne du réacteur. Ainsi, selon le conseiller communal d'Andenne, Etienne Sermon, il y avait 1931 microfissures en 2012 et, en 2014 on en dénombrait 3064 ! De plus, la taille de celles-ci ne cesse de croître, à tel point que certaines ne devraient plus être qualifiées de micro.

Hélas, comme souvent, serions-nous tentés d'écrire, les avis des experts divergent et l'on se (re)doute bien que les intérêts financiers énormes qui sont en jeu exercent une influence parasitaire. D'autant plus que le réacteur de Tihange 2 doit fonctionner jusqu'en 2023 (2025 ?). Nous avons évoqué la situation de l'autre réacteur de Tihange 1 dans l'autre article consacré à la saga des annonces de redémarrage publiés par Electrabel.

Remarquons que tous les experts, pour des raisons évidentes, utilisent le terme "incident" et non le terme plus alarmant "accident". Espérons que l'énorme différence existant entre ces deux mots soit vraiment respectée.

À Tchernobyl, après 31 années de travaux financés par l'Europe, ils viennent seulement de terminer le gigantesque sarcophage qui confine pour des siècles le réacteur explosé. Quant à Fukushima, dont on ne nous parle plus guère, les malheureux Japonais patagent dans les problèmes de radioactivité gravissimes inextricables. ■

Rappel chronologique de la Grande Guerre (2)

1915

- **Janvier-Avril** : défaite catastrophique de l'offensive austro-hongroise dans les Carpates.
- **7-21 février** : bataille dans les Masures (Prusse orientale) : 100 000 prisonniers russes.
- **22 février** : début de la guerre sous-marine lancée par l'Allemagne. L'Allemagne recourt aux sous-marins pour couper la Grande-Bretagne des ravitaillements provenant des pays neutres, dont les États-Unis.
- **Avril-Mai** : bataille des Flandres (Ypres), début de l'utilisation de gaz (22 avril).
- **26 avril** : traité de Londres : accord secret entre les puissances de l'Entente et le gouvernement italien, qui moyennant quelques promesses territoriales, entre en guerre contre les puissances de l'Axe.
- **7 mai** : Le paquebot Lusitania est torpillé par un U-boot allemand : indignation mondiale : 1 198 victimes. Selon certaines sources, il transportait 5 000 caisses de munitions. Le Kaiser interrompt l'emploi des sous-marins. Ce torpillage crée un effet psychologique favorable dans l'opinion américaine à l'intervention des États-Unis dans le conflit.
- **23 mai** : l'Italie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.
- **9 juillet** : la colonie allemande d'Afrique de l'Ouest capitule.
- **5 août** : prise de Varsovie par les troupes allemandes.
- **21 août** : l'Italie déclare la guerre à l'empire ottoman.
- **6 septembre** : la Bulgarie s'allie aux puissances centrales.
- **22 septembre** : deuxième bataille de Champagne.
- **14 octobre** : la Bulgarie déclare la guerre à la Serbie. Le lendemain, la Grande-Bretagne déclare la guerre à la Bulgarie. Le 16, la France fait de même.

1916

- **21 février** : début de la bataille de Verdun, 1 million d'obus tirés par les Allemands. Cette bataille est restée le symbole de la guerre dans la mémoire → Roman de Jules Romains.
- **9 mars** : l'Allemagne déclare la guerre au Portugal.
- **29 avril** : capitulation du corps expéditionnaire britannique devant les Turcs.
- **1 juillet** : début de la bataille de la Somme : 900 000 tués dans les deux camps.
- **17 août** : La Roumanie s'allie aux puissances de l'Entente¹. Dix jours plus tard, elle déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.
- **28 août** : l'Italie déclare la guerre à l'Allemagne. L'Allemagne, la Bulgarie et l'Empire Ottoman déclarent la guerre à la Roumanie.
- **15 septembre** : première utilisation de chars par les Anglais sur le front de la Somme.
- **24 octobre** : contre-offensive française à Verdun.
- **Mi-décembre** : fin des combats pour Verdun. Victoire française chèrement payée.

¹ Les pays de l'"Entente" ou "Triple-Entente" = France, Grande-Bretagne, Russie, puis U.S.A.

Les puissances centrales = L'Allemagne, L'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, l'Empire ottoman.

Environnement général

Non à la privatisation des forêts

Le gouvernement wallon souhaite modifier le code forestier pour permettre la vente anticipée de coupes de bois. Il se propose aussi d'introduire une modification qui risque de favoriser la privatisation du patrimoine public forestier. 456 membres du département de la Nature et des Forêts (DNF) s'y opposent et ont transmis une pétition aux députés wallons.

L'administration forestière est chargée de veiller au potentiel économique boisé de Wallonie, mais ces objectifs économiques vont de pair avec des considérations écologiques et récréatives. Bref, il s'agit d'une gestion multifonctionnelle, durable, de la forêt pour les

générations futures. Ce n'est évidemment pas le cas de la majorité des propriétaires privés dont la gestion est prioritairement économique au détriment des autres fonctions de la forêt. Il s'agit dans ce cas d'une vision à court terme visant un retour sur investissement financier.

La forêt wallonne publique et privée couvre 544 800 ha, soit 30 % du territoire. Environ 50 % de la forêt est publique, répartie entre la Région (57 400 ha), les provinces (1 660 ha) et les communes (193 500 ha), soit plus de 75 % des bois publics. Détail important, plus de 90 % des forêts publiques disposent de certificats internationaux de gestion forestière durable ; on y gère - donc l'exploitation. Quant aux forêts privées, seules 11 % d'entre elles ont un certificat international.

Le Gerfa¹ s'associe à la démarche des agents de la DNF; il souligne que la forêt est : "un patrimoine public qui bénéficie à l'ensemble des citoyens qui peuvent l'admirer, s'y promener et prendre conscience de la richesse et de la beauté de la Région." Le Gerfa estime que "Quelque part, le patrimoine public assure un lien entre le citoyen et le pouvoir politique et ce lien ne doit pas être rompu. Au moment où la gestion politique est tant décriée, ce projet de décret tombe mal et doit être vigoureusement dénoncé".



¹ Gerfa = Groupement d'Étude et de Réforme de la Fonction administrative.
D'après un article publié dans "Diagnostic" n° 346 mars 2017.

Et toujours le Ceta !

Les citoyens européens restent dans l'expectative. Les multinationales réussiront-elles à leur imposer, par la contrainte juridique exercée sur les états, des poulets javellisés, des produits OGM insuffisamment contrôlés, expérimentés sans recul temporaire rassurant.

Les députés européens, réunis en session plénière à Strasbourg, se sont donc prononcés, majoritairement, en faveur du traité transatlantique entre l'U.E. et le Canada. Chacun a encore en mémoire la saga déclenchée par le gouvernement wallon afin de bloquer l'accord du gouvernement fédéral belge. Si, en définitive, ce dernier put souscrire aux termes du traité, c'est grâce à son engagement de modifier les possibilités d'arbitrage judiciaires en cas de conflit d'intérêts entre les états et les entreprises multinationales.

On perçoit aisément la différence entre un avis/jugement émis par un tribunal d'arbitrage privé et un tribunal indépendant et permanent dont les juges seraient nommés et rétribués par les états. Le lobbying se fleurissant plus aisément dans le premier cas de figure.

Ainsi donc, dès mars ou avril, la plupart des clauses du traité de libre-échange entreront en vigueur, à savoir, en autres, l'élimination des droits de douane, le renforcement de la coopération, etc. ; bref des règles, dont l'objectif (et l'espoir) est de dynamiser le commerce entre les signataires.

Seule la pierre d'achoppement que constitue le tribunal indépendant ne sera pas encore réglée. Le ministère des Affaires étrangères attend depuis bientôt trois mois les exigences du gouvernement wallon (et de la Communauté ex-française). Le retard est justifié à Namur par la complexité de la matière. De plus, il semble bien qu'il n'y ait pas le feu en la demeure. En effet, la Cour européenne de justice, sollicitée par les instances francophones, ne rend, en général, ses avis qu'endéans une période de temps de dix-huit mois !

Enfin, last but not least, les parlements nationaux et les entités fédérées devront se prononcer ! Et, rappelons-nous, l'E.U. compte vingt-sept membres, soit vingt-sept parlements nationaux, plus les parlements régionaux. Le citoyen lambda y voit-il plus clair ?

D'après un article publié dans le journal "Le Soir" du 16 février.

Vie de l'Association

Balade de printemps

Quand :

le **dimanche 7 mai 2017** à 14 h.

Lieu : Sy, Palogne.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

Départ en voiture vers Sy.

Public cible : ouvert à tous.

Guide : Joseph Noiset.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure.



Notre balade de l'hiver 2016-2017

C'est le dimanche 12 février que, guidé par notre ami Régis Hubin, une petite trentaine de membres et sympathisants du PPNA a pris la direction de Saint-Fontaine, village de l'entité de Clavier. La balade débuta dans le très beau site du château appartenant à la famille de Mérode. Ce château très particulier, de style italien datant de 1820-1830, surplombe un bel étang et un joli village plein de poésie champêtre ayant gardé un caractère rural authentique souligné par un passage à gué du ruisseau de Saint-Lambert qui traverse le village (pas saint Lambert !).

L'autre découverte appréciée par chacun fut le village d'Ossogne et ses imposantes bâtisses en pierre calcaire. Alors que la balade avait commencé sous un ciel gris et inquietant, elle s'acheva sous un ciel bleu et un soleil généreux qui fit apprécier mieux encore la beauté des villages et du paysage condrusiens.



Comme d'habitude, le groupe de baladeurs termina l'après-midi, installé convivialement (mais un peu à l'étroit) à l'hôtel des touristes au Pont-de-Bonne où, après un bol d'air vivifiant, certains se régalerent d'un pot de houblon fermenté. ■

Opération "grand nettoyage du printemps"

Cela fait deux ans que cette opération a été lancée à l'initiative du ministre régional wallon Carlo Di Antonio. À Nandrin, c'est l'échevine Anne de Potter, qui de sa propre initiative chapeaute l'organisation de cette intervention citoyenne en faveur de la propreté

de nos routes et du respect de la nature en général. 258 communes sur 262 que compte la Wallonie participaient officiellement à cette opération ce week-end du 25 et 26 mars.

On estime qu'au moins 70 000 citoyens bénévoles ont participé à ces journées de nettoyage et de sensibilisation. Le ministre lui-même s'investit dans le ramassage des déchets qui salissent notre environnement. Le bourgmestre de... Clavier y participe aussi.

À Nandrin, quatre équipes se sont constituées. Parmi elles, soulignons-le, plusieurs membres du PPNa. Notre association est particulièrement favorable à ce genre d'action. Les bénévoles sont intervenus à Villers et Nandrin. Il faut faire un choix de routes en fonction du nombre de participants.

Le service des travaux avait mis à la disposition des volontaires des sacs, des gants et des pinces géniales qui évitèrent aux acteurs (raidis par l'âge) de devoir se baisser trop fréquemment. Une fois de plus, la récolte fut généreuse (!) : des déchets de toutes sortes, mais principalement des bouteilles en plastique et des canettes charitablement prodiguées par des promeneurs et autres cyclistes.

Quand donc va-t-on imposer une caution sur celles-ci, comme c'est le cas dans certains pays voisins ?

Les équipes :

Etienne Gérard, Charles et Claudine Delhalle
Serge Mottet et ses deux filles
Anne de Potter et Francine Foliez
Claude Delbrouck et M. et Marie-Claire Houée et Bénédicte
Guy Brassel et André Matriche

Au cours de notre intervention, de nombreux citoyens nous ont exprimé leur satisfaction et leurs félicitations ! On aurait aimé leur participation active. Au-delà de l'effet psychologique, que nous espérons positif, sur ceux qui ont observé les bénévoles en action, soulignons le bénéfice concret de ce grand nettoyage : quelques routes et... champs débarrassés d'une quinzaine de sacs de déchets

qui auraient dû faire honte aux pollueurs irrespectueux de leur milieu de vie.



Précisons que cette opération a coûté 500 000 € à la collectivité wallonne et trois à quatre heures de labour aux bénévoles. À l'issue de cette magnifique matinée de printemps, Anne de Potter a offert le verre de l'amitié aux participants. Quand même trop peu nombreux, ce sera notre seul regret. ■

En bref

L'Union Européenne a décidé de limiter l'autorisation de vente du **glyphosate**, la substance cancérigène commercialisée par Monsanto sous le nom de Roundup.

L'Union Européenne est, enfin, en lutte ouverte **contre la fusion** des deux plus grandes multinationales productrices de substances toxiques : Monsanto et Bayer. ■